

UTILISER LES PERMALIENS

CREATION DU PERMALIEN

Le permalien est l'URL permettant d'accéder directement à un contenu ou menu, publié ou non sur le portail.

Le permalien se crée **automatiquement** à partir du **Titre** à l'enregistrement d'un nouveau contenu ou menu.

Les règles suivantes s'appliquent :

- remplacement des espaces et apostrophes par des tirets,
- suppression des accents, trémas et cédilles,
- 45 caractères maximum.

Vous pouvez aussi saisir vous-même un permalien, en respectant ces règles.

A NOTER : Si un contenu avec le même titre existe déjà, e-sidoc lui ajoute alors un chiffre :

Permalien

POUR QUELS USAGES ?

- Travailler en collaboration sur un contenu avant publication : partager un contenu avec un collègue pour approbation (par exemple : les règles de concours, présentation d'un projet pluridisciplinaire ...)
- Créer un lien interne vers un contenu de votre portail.

POUR OBTENIR LE PERMALIEN

Depuis la liste de gestion du contenu à partager :

Titre	Tag	Associations	Visible pour	
Prix Inter-établissement 2020 Créé le 04/06/2020 à 11:24	prix,2020		Public	<input type="button" value="Voir"/> <input type="button" value="Modifier"/>

Cliquez sur le bouton **Voir** pour afficher le contenu dans une nouvelle page



Copiez l'adresse URL

CONSEIL UTILE :

Le permalien d'un contenu ou menu peut être utilisé :

- par tous, si l'option **Visible pour** est **Public**,
- par un administrateur authentifié, si l'option **Visible pour** est **Administrateurs**.